



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DGESCO
Sous direction des lycées et de la formation professionnelle



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LE BUREAU DES ENTREPRISES ET LE RESPONSABLE DU BUREAU

Partenariats et relation Ecole / Entreprise

Le bureau des entreprises du LP

Axe 1 – Développer des partenariats avec les acteurs économiques du territoire

Axe 2 – Faire vivre la relation école/entreprise dans les parcours des apprenants

Axe 3 – Organiser les temps de formation en milieu professionnel

Partenaires
Professionnels
Recherche
Relation Économique
Offre Lycée
Suivi
Compétences
Formalisation

Valorisation
Alternance
Suivi
Préparation
Insertion
Appartenance
Alumni
Lycée
Parcours

Recherche
PFMP
Stage
Recensement
Communication
Accompagnement
Mobilité
Allocation
Suivi
Qualité
Convention
Concertation

Des axes de travail existants dans chaque LP et qui doivent aujourd'hui s'inscrire dans une nouvelle dynamique par l'installation du bureau des entreprises

Le bureau des entreprises

8 points clés

SYNTHÈSE DES ATTENDUS DU BUREAU DES ENTREPRISES DU LYCÉE PROFESSIONNEL

- 1 Un lieu **physique** dans le lycée, identifié et facilement accessible
- 2 Le point d'entrée du lycée pour chaque **partenaire professionnel**
- 3 L'appui aux **enseignants et formateurs** dans les interactions avec le monde professionnel
- 4 Le facilitateur des **actions conjointes milieu professionnel / lycée professionnel** au bénéfice des élèves, apprentis et stagiaires de la formation continue
- 5 Un engagement pour des **stages, périodes de formation en milieu professionnel et alternance de qualité**
- 6 Des actions école/entreprise intégrées aux actions menées dans le **territoire et en réseau d'établissements**
- 7 Le développement du **sentiment d'appartenance au lycée professionnel et d'un réseau des anciens élèves** : les élèves d'aujourd'hui sont les tuteurs de demain
- 8 Le **suivi des réussites de parcours** professionnel et d'insertion de chaque personne formée dans l'établissement



Qui contribue aux activités du **bureau des entreprises** ?

Le point de convergence de l'ensemble de la communauté éducative du LP œuvrant pour la relation Ecole / Entreprise

DDFPT
Assistant technique DDFPT
Responsable du bureau des entreprises

En lien avec les conseillers en formation professionnelle

Dans un travail en réseau d'établissements

Les professeurs :

- Référent d'élèves en PFMP
- HSA/HSE
- IMP
- Pacte part fonctionnelle : Faire vivre le lien établissement – entreprise

Dans une relation école – entreprise installée au national, en région académique et en académie

Et le responsable du bureau des entreprises ?

s'assure de la mise en œuvre des missions confiées au bureau

coordonne les activités du bureau

garant d'une activité assurée sur l'intégralité de la semaine

sous la responsabilité du
proviseur

sous la coordination du DDFPT

Et le responsable du bureau des entreprises ?

Une ressource supplémentaire pour l'établissement dédiée au contact des partenaires professionnels

Au contact permanent des partenaires

Pour repérer les **besoins en compétences des entreprises** : nouvelles offres et formation des salariés...

Pour repérer les **actions à mettre en place avec les partenaires** : intervention auprès des élèves du LP, découverte des métiers en collège, accueil des professeurs en entreprise...


Pour améliorer la **qualité et la pérennité de la relation** : process de suivi des partenariats, mesure des effets des actions...

Pour développer les **lieux d'accueil des élèves/apprentis et stagiaires FC** et les **qualifier**...

Et le responsable du bureau des entreprises ?

**Une feuille de route du bureau
 des entreprises**
**Une lettre de mission du
 responsable du bureau**

<https://eduscol.education.fr/3857/un-bureau-des-entreprises-dans-chaque-lycee-professionnel>



APPUI À LA MISE EN PLACE DU BUREAU DES ENTREPRISES DANS LES LYCÉES PROFESSIONNELS/LYCÉES POLYVALENTS AVEC SECTION D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

Qui pour quelle action ?

Aux côtés des équipes pédagogiques.

En lien avec les milieux professionnels, les organisations/actions académiques ou de région académique, les territoires et les réseaux.

ACTIONS DU BUREAU DES ENTREPRISES DU LYCÉE PROFESSIONNEL	DDFPT	Assistant DDFPT	Responsable du bureau des entreprises	Professeur sur mission particulière/ PACTE	Professeurs	Autres membres de l'équipe éducative
Axe 1 : Développer des partenariats avec les acteurs économiques du territoire						
- Développement de la relation lycée-entreprise : recherche, formalisation et suivi des partenariats avec les acteurs économiques du territoire						
- Organisation d'événements avec les partenaires professionnels du lycée pour faciliter leur participation aux activités de l'établissement (forums des métiers ou de filières, réception des tuteurs dans l'établissement, participation à la remise des diplômes ou autres manifestations concourant à l'insertion, intervention auprès des élèves, tutorat, projets pédagogiques communs...)						
- Contribution à l'évolution de la carte des formations de l'établissement, en recensant les besoins exprimés par les partenaires professionnels du lycée						

Et le responsable du bureau des entreprises ?

Le responsable du bureau des entreprises

+ Avec le DDFPT

+ Avec les conseillers en formation professionnelle

Une réponse pour l'ensemble des publics du lycée professionnel : élèves, étudiants, apprentis, stagiaires de la formation professionnelle continue

Une nouvelle fonction pérenne dans le lycée professionnel ; des personnes issues du monde de l'éducation ou du monde professionnel ; des statuts d'enseignant, de personnel d'éducation ou administratif ; titulaire ou contractuel ; sur support « Etat » ou poste « GIP FCIP - FAM »

Et le responsable du bureau des entreprises ?

Accompagnement / Formation des responsables des bureaux des entreprises

Septembre/décembre 23	Janvier/Mars 24	Avril/Juillet 24
Session de rentrée et d'accompagnement dans la prise de fonction proposée dans chaque académie / région acad. Programme académique de formation des EAFC		
Accompagnement par les correspondants académiques/de région académique « Bureaux des entreprises »		
Dispositif de formation commun aux nouveaux CFP, DDFPT et responsables des bureaux des entreprises : 25 webinaires de formation sur les enjeux, offres et filières de la formation professionnelle – modulaire / parcours		
	Guide « LP – Bureaux des entreprises : mieux coopérer avec les partenaires professionnels »	
	Convention nationale des responsables des bureaux des entreprises à la Mutualité : 22 janvier	
	Action du plan national de formation : - pour les correspondants académiques et formateurs à Paris : 23 janvier - pour les responsables des bureaux des entreprises en académie : février/mars	

Le bureau des entreprises du LP

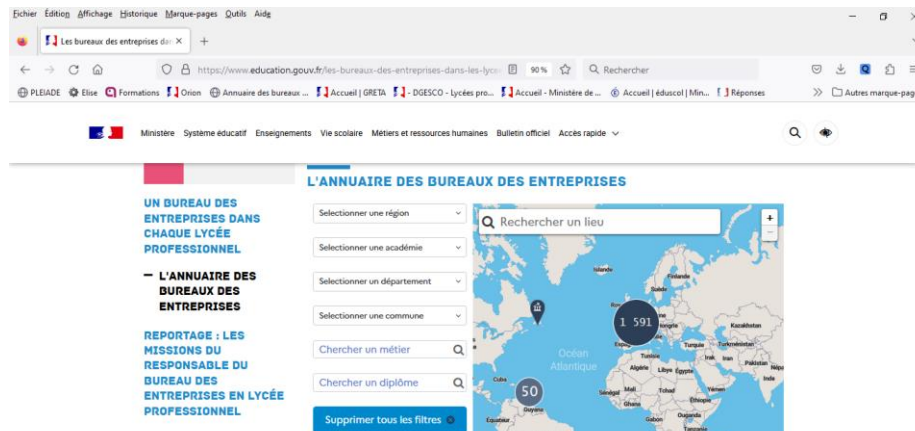
Un annuaire sur

<https://www.education.gouv.fr/les-bureaux-des-entreprises-dans-les-lycees-professionnels-379392>

Et aussi :

Le site « [les entreprises s'engagent](#) »

Une page Eduscol dédiée : <https://eduscol.education.fr/3857/un-bureau-des-entreprises-dans-chaque-lycee-professionnel>



Le bureau des entreprises du LP

« Le bureau des entreprises est, pour les acteurs du monde professionnel, le point d'entrée au sein de chaque lycée professionnel.

Lieu dédié aux partenariats et à la mise en synergie des acteurs, il permet d'impulser et de renforcer les interactions qu'entretient l'établissement avec ses partenaires professionnels, au bénéfice des partenaires économiques, des élèves, des étudiants, des apprentis, voire des stagiaires de la formation continue. »

Le responsable du bureau des entreprises du LP

« Le responsable du bureau des entreprises s'assure de la mise en œuvre des missions confiées au bureau et en coordonne les activités. Dédié au bureau des entreprises, il est garant d'une activité assurée sur l'intégralité de la semaine. »

Extrait de l'introduction de la circulaire « bureau des entreprises » du 24 mai 2023